

---

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

---

Association agréée par arrêté préfectoral du 4 juillet 2013 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"  
14 rue Lionnaise – 49100 ANGERS Tél : 02 41 78 71 41  
<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org> [contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)

Assemblée générale du 27 mars 2017

## RAPPORT MORAL

Alors que la Loire est un continuum fluvial, depuis sa source jusqu'à l'océan, nous allons finir par considérer, qu'au sein de l'Anjou, il existe deux Loire, celle de la Loire Sauvage, en amont des Ponts-de-Cé, et celle de la Loire armoricaine, en aval du Bec de Maine. Un même fleuve mais des paysages très différents et aussi une gestion différente, à la fois sur le fond et sur la forme.

Commençons par la Loire Sauvage. Ce domaine public fluvial est géré par la Direction Départementale des territoires de Maine-et-Loire et force est de constater que nous avons quelques difficultés à percevoir sa stratégie de gestion. L'année dernière, nous avons regretté que les interventions sur la végétation du lit se fassent sans étude d'incidence préalable alors qu'il s'agit d'un site NATURA 2000. Il semble que la situation n'ait pas évolué. Nous continuons de penser que la réalisation d'une étude d'incidence préalable est le meilleur outil pour apprécier l'opportunité de réaliser des travaux. En outre, l'évolution du fond du lit de cette partie de la Loire nous semble mal appréhendée, voir méconnue. Des outils performants (sondeurs multifaisceaux, LIDAR) permettent maintenant d'effectuer un relevé bathymétrique du lit, comme cela a été réalisé en aval du bec de Maine. Effectué tous les cinq ans, par exemple, cela permettrait d'apprécier les grandes tendances d'évolution du lit, par-delà les annuelles évolutions ponctuelles et apprécier les travaux qu'il convient d'effectuer concernant l'apparition ou l'évolution des îles dans le lit mineur. C'est un sujet que nous avons évoqué lors d'une rencontre avec le Directeur départemental des territoires entouré de ses collaborateurs, fin septembre. Cela n'a pas soulevé un grand enthousiasme.

Concernant la Loire en aval du bec de Maine, concédée à Voie Navigable de France et étudiée par le GIP Loire Estuaire, il en est tout autrement. D'abord, les études conduites par le GIP concernant l'évolution du lit de la Loire, particulièrement déstabilisé, ont permis de dégager un programme cohérent d'interventions et de mettre en évidence les endroits particulièrement sensibles. Une information très largement ouverte a été mise en œuvre. En 2016, VNF a pris le relais, en tant que maître d'ouvrage, et notifié les études concernant le site de Bellevue, le rehaussement du lit en aval d'Ancenis et la modification du double seuil d'Ingrandes. Pour ce programme, VNF a mis en œuvre une large concertation dont il convient de rappeler ses principes : " La concertation a pour objectif de prendre en compte les préoccupations des acteurs du territoire tout au long de la conception du projet. Plusieurs réunions d'information et d'échange seront donc programmées aux phases clés des études afin que chacun puisse exprimer ses attentes et son avis sur les éléments présentés". C'est un bel exemple qu'il conviendrait d'adopter pour la Loire Sauvage. C'est cette proposition que nous n'avons pas manqué de formuler auprès du DDT.

L'association s'est fortement impliquée, durant le second semestre de l'année, dans l'élaboration de la Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI), en participant aux Comités de pilotage et aux différents groupes de travail. Voir à ce sujet notre lettre N°61 où nous avons essayé d'expliquer ce vaste programme de travail qui ne manque pas d'ambition mais manquera certainement de moyens financiers. Il s'inscrit, cependant, dans le principe de vivre avec le fleuve et non contre le fleuve, principe défini lors de l'adoption du plan Loire Grandeur Nature, en 1994.

Faut-il le rappeler, la Sauvegarde de la Loire angevine, jeune alors de cinq ans, militait en ce sens et a contribué, au sein du Comité Loire Vivante, à l'adoption de cette doctrine. Contribuer, c'est un des axes de notre raison d'être et nous espérons bien qu'il en sera ainsi, longtemps.

Le président  
Jacques Zeimert

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 4 juillet 2013-Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"  
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS - Tél : 02 41 78 71 41  
<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org> [contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)

## Assemblée générale du 27 mars 2017

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Réunions de la Sauvegarde de la Loire angevine :

13 janvier	Genes	PNR-LAT, COPIL Natura 2000 Ponts-de-Cé à Montsoreau
26 janvier	Angers	COPIL cartographie cours d'eau du Maine-et-Loire
29 janvier	Ancenis	CEN-COPIL Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé »
16 février	Angers	C.A. Sauvegarde de la Loire angevine
3 mars	Nantes	GIP-LE : Réunion avec S. Cerisier concernant seuil Bellevue
31 mars	Nantes	VNF : Réunion Commission locale des usagers de la Loire
31 mars	Angers	A.G. Sauvegarde de la Loire angevine
31 mars	Angers	C.A. Sauvegarde de la Loire angevine
24 mai	Angers	DDT – Réunion Inondations avec chargée étude
23 juin	Angers	C.A. de la Sauvegarde de la Loire angevine
12 juillet	St Georges des Gardes	Cartographie des cours d'eau, Étude de cas concrets sur le terrain
26 septembre	Angers	DDT : Réunion avec Directeur départemental et ses collaborateurs
14 octobre	Le Cellier	VNF-GIP-CEN « Restauration écologique de la boire du Cellier »
28 octobre	Saumur	Réunion G.T. SLGRI Val Authion-Loire
3 novembre	Saumur	Réunion G.T. SLGRI Val Authion-Loire
10 novembre	Ancenis	VNF Réunion concertation rééquilibrage lit de la Loire
14 novembre	Montlouis su Loire	Présentation nouvelle technique de renforcement de la levée
17 novembre	Angers	CA de la Sauvegarde de la Loire angevine
25 novembre	Rochefort	Réunion CEN - Commission Loire
9 décembre	Saumur	Réunion COPIL du SLGRI Val d'Authion-Loire

Publication de deux lettres d'information (tirage 280 ex.)

# Compte de résultat au 31 décembre 2016

Sauvegarde de la Loire Angevine

Dépenses	Euros
<b>60 - Achats</b>	<b>45,10</b>
- Achats d'études et de prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau - énergie)	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	
- Fournitures administratives	45,10
- Autres fournitures	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>124,37</b>
- Sous traitance générale	
- Location mobilière et immobilière (le local)	
- Hébergement site internet (HOV.COM)	28,66
- Assurances(MAIF)	95,71
- Documentation (code Environnement et Nuisances)	
- Divers	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>736,80</b>
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	
- Publicité, publication, imprimerie	240,00
- Déplacements	114,80
- Réceptions : pot avec SOS Loire Vivante	
- Frais postaux et télécommunications	287,00
- Cotisations associations : CEN & Sauvegarde Anjou	95,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
- Impôts et taxes sur rémunération	
- Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>
- Rémunérations	
- Charges sociales	
- Autres charges	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>66 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES CHARGES</b>	<b>906,27</b>
<b>86 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>357,36</b>
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
- Personnels bénévoles	
-Frais de déplacements à titre gratuit	357,36
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 263,63</b>

**RÉSULTAT 2016 -62,65 €**

Recettes	Euros
<b>70 - Ventes</b>	<b>0,00</b>
- Prestations de services	
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>
- Etat	
- Région	
- Département	
- Communes	
- Fonds Européens	
- C.N.A.S.E.A. (emplois aidés)	
- Autres	
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>816,00</b>
- Cotisations adhérents	816,00
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>27,62</b>
- Année 2015	27,62
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>SOUS TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>843,62</b>
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>357,36</b>
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature de frais de déplacements	357,36
- Dons de mise à disposition des biens et prestations	
- Dons particulier	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 200,98</b>

Cotisation annuelle 2015 : 16 euros

Avoir au 1er janvier 2016	4 166,18
Résultat exercice 2016	-62,65
Avoir au 31 décembre 2016	4 103,53